

Séance du vendredi 03 février 2023

Date de la convocation: 30/01/2023

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-trois et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal WIDEHEM,

Présents : 10

Présents : Pascal WIDEHEM, Martine BABINSKI, Ludovic CUISSOT, Didier FRANCKHAUSER, Nicolas MARIETTE, Cédric MARTIN, Michel MERLIER, Nathalie PHILIPPE, Sébastien POHIER, André SANTUNE

Votants : 10

Représentés :

Excusés : Guillaume MERLOT

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie PHILIPPE

2023_014 - Objet : Projet Eoliens Boubers-lès-Hesmond

La séance est ouverte, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal d'un projet de 4 éoliennes entre Saint Deneux et Boubers-Lès-Hesmond.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

7 voix pour

1 contre

2 abstentions

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Fait à Sempy le 03 février 2023

Le Maire,
Pascal WIDEHEM

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTREUIL

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-02-06(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE SEMPY

N° de SIREN: 216207878

Numéro Acte de la collectivité locale: 2023_014

Objet acte: Projet Eoliens Boubers-lès-Hesmond

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.1-Decision budgetaires

Identifiant Acte: 062-216207878-20230203-2023_014-DE

Rapport d'erreur(s):